

Point sur l'abattoir géré par Limoges Métropole

Mercredi 26 juillet 2023

Suite aux questions soulevées par la Coordination rurale de Haute-Vienne et la Confédération paysanne de Haute-Vienne sur l'abattoir géré par Limoges Métropole, le Président de la Communauté urbaine, Guillaume Guérin a tenu un point presse ce mercredi 26 juillet 2023 afin de répondre aux interrogations et faire un état des lieux de la situation, accompagné du premier Vice-Président, Bernard Thalamy.

L'abattoir de Limoges est géré par Limoges Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019 qui a engagé un sous-traitant, Royal Desosse, basé à Aurillac et spécialisé dans l'abattage pour assurer son fonctionnement. Il y a eu, une rupture de chaîne et de service a empêché l'établissement de répondre aux demandes des bouchers locaux et des producteurs de proximité du territoire quant à l'abattage de leurs porcins et ovins.

Cette défaillance sur la chaîne a été engendrée par un problème de sous-effectif. D'une part, une dizaine de salariés de l'abattoir sont en congés d'été, les besoins avaient donc pu être anticipés. D'autre part, une douzaine de salariés, engagés par le sous-traitant, ont été licenciés par sms il y a une quinzaine de jours. Les salariés, n'ayant pas été payés par Royal Desosse pour cause de problèmes financiers, avaient pris la décision de ne pas venir travailler.

L'abattoir n'avait plus la capacité d'assurer l'abattage des porcins et des ovins des bouchers locaux et des producteurs en circuits courts du territoire. **Limoges Métropole a donc pris la décision de réorganiser les abattages en réduisant l'abattage bovin les mercredis, à compter de ce jour, afin d'assurer un service pour ces bouchers locaux et producteurs de proximité en cette période de marchés.** Pour les abatteurs régionaux, ils ont pu se diriger vers les abattoirs de Beynac et Bessines pour les ovins et plus loin pour les porcins.

Cette réorganisation perdurera jusqu'à la mi-septembre, Limoges Métropole travaille déjà pour trouver des solutions plus pérennes d'ici là, notamment en recherchant un nouveau sous-traitant.

Cette défaillance est également due aux difficultés de recruter du personnel car il est devenu impossible de recruter en direct. De plus, les abattoirs publics n'existent plus, l'abattoir de Limoges est le seul et est le plus important abattoir public de France avec un chiffre d'affaires en 2022 de 8,4 millions d'euros et 26 000 tonnes par an toutes espèces confondues.

Le marché de la viande est majoritairement détenu par le groupe national Bigard, ce marché est donc très fermé. Les emplois sur la chaîne sont difficiles à la fois physiquement et mentalement et sont techniques. Ils nécessitent une formation pour être opérationnel et les délais sont conséquents.

Dans le futur, la stratégie que Limoges Métropole souhaite développer est un mixte dans la gouvernance afin d'amener les privés à participer aux financements de manière plus importante qu'actuellement. Toutefois, la gouvernance restera publique afin de répondre aux demandes du territoire en cas de crise.

Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole, s'est exprimé ce matin lors du point presse :

« Le communiqué de presse de la confédération paysanne est scandaleux parce qu'ils nous accusent de sous-traiter, je leur ai dit, on arrête de sous-traiter à une condition, c'est que vous nous aidiez à recruter ! Ce communiqué démontre de leur part une méconnaissance du fonctionnement de l'outil et du milieu de l'abattage français »

« Aujourd'hui, il n'y a pas de solution miracle, la décision qu'est la nôtre c'est de faire en sorte d'aider les petits producteurs et les bouchers locaux sur les opérations estivales de marchés de pays, leur capacité à fournir les restaurants, sans pour autant mettre en péril l'aspect financier de l'abattoir tout en conservant les gros abatteurs »

CONTACT PRESSE : Manon CASSEGRAIN
Courriel : manon.cassegrain@limoges-metropole.fr
Tél : 05 55 45 78 65 - 06 62 89 77 71
www.limoges-metropole.fr